



Présenté lors du 17ème pre sommet du GIMAC
Addis Abeba 24-26 Janvier 2011

**L'éducation
juridique, un
outil puissant
pour
l'automatisation
des femmes:
l'exemple des
agricultrices
dans cinq pays
en Afrique de
l'Ouest**

Pays impliqués dans la mise en oeuvre

- Togo
- Ghana
- Burkina Faso
- Cote D'Ivoire
- Benin

BENEFICIAIRES DIRECTES

- Les femmes agricultrices
- Les communautés dans lesquelles vivent les femmes agricultrices
- Le collège des femmes organe du ROPPA

Objectif général

Renforcer les capacités des femmes agricultrices afin qu'elles:

- Connaissent leurs droits
- Les réclament, en jouissent sur les mêmes pieds d'égalité avec les hommes dans leur famille, communauté et dans leur vie professionnelle
- Les fassent appliquer au profit des femmes de leur milieux respectifs

Resultats attendus

- Formation de 250 femmes agricultrices sur les droits de la femme
- Au moins 60% des cas de violence domestiques reçus en particulier ceux relatifs aux droits d'héritage ont été réglés conformément aux droits reconnus à la femme.

- Des terres cultivables sont attribuées aux femmes agricultrices par les autorités locales en pleine propriété ou dans des conditions de sécurité.
- Un cadre légal existe et promeut l'égal accès des hommes et des femmes à la terre.

ACTIVITES

Activités

- Production de manuel de formation, de boîte à image et des posters.



JOURNÉE DE TRAVAIL D'UNE FEMME RURALE



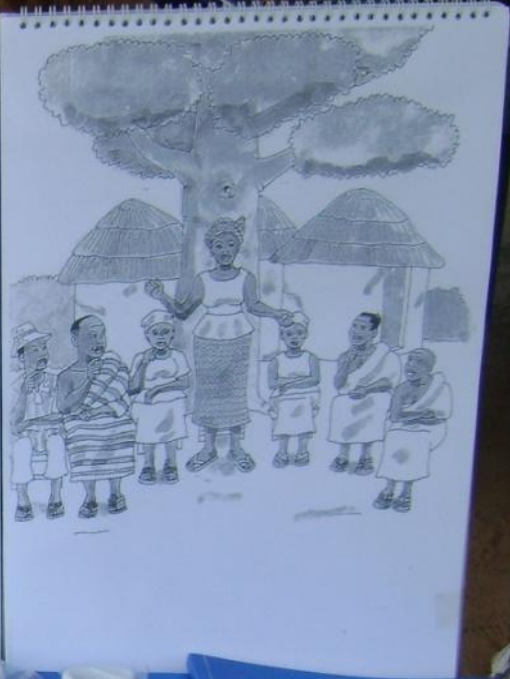
SILENCE BRISÉ



RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT PROJECT

A GUIDE FOR LEGAL EDUCATION

WILL DAF
WILL DAF



Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

Training Manual on Legal Literacy for Rural Women's Empowerment

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

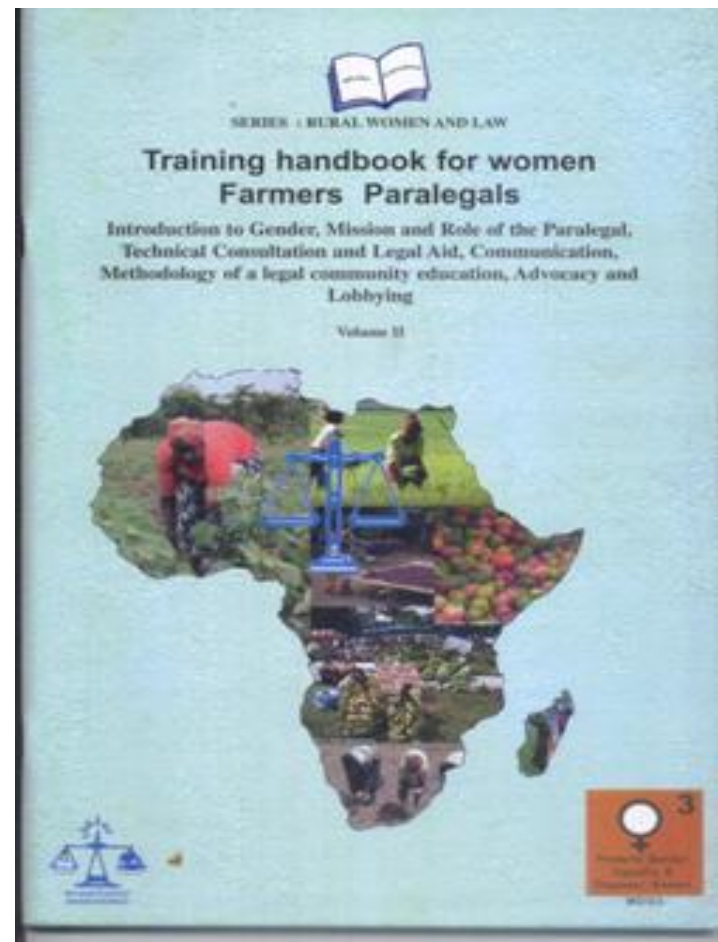
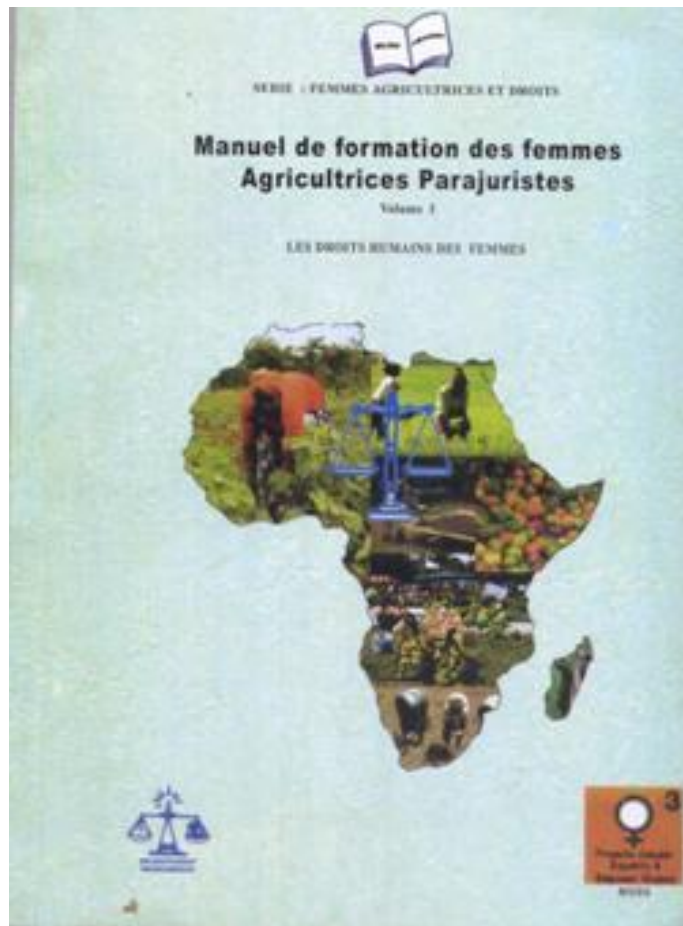
RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

RURAL WOMEN'S EMPOWERMENT

IT IS AN OFFENCE TO TAKE AWAY PROPERTY







La lutte contre des violences faites aux femmes dans les communautés

- Des membres (hommes et femmes) sensibles au genre dans les communautés ont été formés sur la question de la violence, sur les techniques de résolution de conflits. Des autorités traditionnelles ont été impliquées la plupart du temps comme membre de ces comités.
- 135 comités ont été formés dans les cinq pays.
- Ces comités font de la médiation et règlent ou aident à régler les cas de violence faites aux femmes
- En juin 2010, après environ 18 mois d'activité, ils ont pu régler 521 des 726 cas reçus.



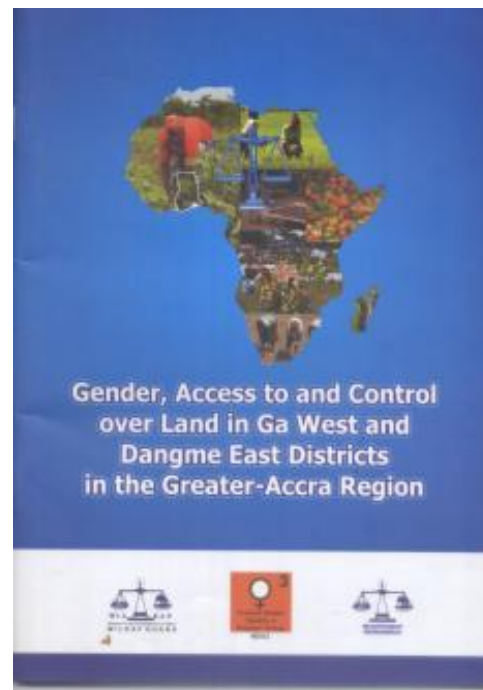


Continuation

- Les cas non résolus ou d'autres non négociables sont référés aux tribunaux

Promouvoir l'accès et le contrôle par les femmes des terres

ACTIVITIES



Plaidoyer au niveau local, au niveau de district et au niveau national basé sur les résultats de l'étude





Quelques resultats

- Des autorités locales ont accepté d'attribuer des terres aux femmes gratuitement ou à des prix réduits.
- Des groupements de femmes et des individus ont pu obtenir des terres cultivables dans des conditions de sécurité.
- Des chefs traditionnels membres ou alliés des comités de lutte contre les violences faites aux femmes ont pu agir dans le sens de mettre fin à certaines pratiques néfastes et dégradantes pour les femmes. Les rites initiatiques des jeunes filles, les cérémonies de veuvage.

Impacts de la formation sur les droits humains sur les femmes agricultrices

De la timidité à l'affirmation de soi.

Mme **AKPOTO Atsoupi**, une agricultrice au Togo est devenue Présidente de l'Union des groupements de producteurs de céréales de sa prefecture. Elle dit : « J'ai beaucoup percé. Sans mentir, il y a quelques mois, je n'aurais jamais accepté un poste de responsabilité au sein de mon organisation. Bien que j'aie la capacité requise pour le faire, le manque de confiance en moi-même était encore un obstacle.

Quelques temps après la formation reçue notamment sur le droit à la participation des femmes aux sphères de prise de décision, l'opportunité s'est offerte à moi pour prouver mes capacités à travers l'élection au poste de présidence de notre Union. J'ai fait les démarches nécessaires et déposé ma candidature au poste de président de l'Union des Groupements de Producteurs de Céréales de la préfecture de Yoto. -

J'ai battu campagne avec conviction et j'ai été élue par 57 membres contre 8 pour mon concurrent. C'est un score inédit. J'ai un mandat de 3 ans devant moi et je compte travailler dur pour montrer que nous les femmes, nous sommes capables de faire autant, voire mieux que les hommes ».

Leçons apprises

- L'utilisation de la loi pour renforcer la capacité des femmes rurales s'est affirmée comme un outil puissant pour lutter contre la pauvreté à travers l'autonomisation des femmes rurales au niveau économique, social et politique
- L'utilisation des boîtes à image pour faire passer l'information juridique a permis aux femmes rurales de surmonter leur faible capacité à lire et ceci les a aussi aider à sensibiliser leur communauté

.

Continuation

- Le recrutement des agents de promotion sociale chargé de travailler avec les femmes rurales aident aussi à faire le suivi et éviter les échecs
- L'implication des autorités traditionnelles et leaders d'opinion a été très déterminant dans le travail des comités de lutte contre les violences faites aux femmes surtout pour régler avec succès celles qui ont un lien très étroit avec les coutumes et pratiques néfastes